

Questions au Feuilleton

2. 1967-68—31 p. 100; 1968-69—26 p. 100; 1969-70—17 p. 100; 1970-71—26 p. 100; 1971-72—21 p. 100; 1972-73—22 p. 100; 1973-74—29 p. 100; 1974-75—34 p. 100; 1975-76—31 p. 100;

EMR—LES DÉPENSES

Question n° 2952—M. Epp:

1. Quel a été le montant des dépenses engagées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a) au Canada, b) en Colombie-Britannique, c) en

	(i)-(iv) 1968-71	(v) 1972-73	(vi) 1973-74	(vii) 1974-75	(viii) 1975-76	(ix) 1976-77
a) Canada	Chiffres non disponible	\$76,465,141	\$220,936,149	\$100,935,574	\$133,057,294	\$190,951,396
b) Colombie-Britannique	Chiffres non disponible	1,626,660	1,116,658	2,592,920	3,359,813	5,789,507
c) Alberta	Chiffres non disponible	3,837,271	4,605,869	5,222,912	7,543,774	11,986,444
d) Saskatchewan	Chiffres non disponible	152,885	663,888	484,374	818,973	708,425
e) Manitoba	Chiffres non disponible	369,029	449,992	459,991	705,231	953,083
2.	1968-71	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
Ouest canadien	Pourcentages disponibles	8%	3%	9%	9%	10%

REMARQUE: Lorsque l'on procède au codage des dépenses, la destination du chèque détermine le code territorial à utiliser. En conséquence, la province dans laquelle le bureau de facturation est situé semble avoir reçu le plein paiement des dépenses (c'est-à-dire que tous les paiements faits en utilisant les cartes de crédit d'Air Canada sont codés au Manitoba, là où se trouve son bureau central de comptabilité, sans tenir compte de l'endroit où les cartes de crédit sont utilisées). Les rapports territoriaux des dépenses, fondés sur ces renseignements, sont ainsi réalisés. Les chiffres susmentionnés ont été extraits de ces rapports.

DÉFENSE NATIONALE—LES DÉPENSES DE 1968 À 1976

Question n° 2954—M. Epp:

1. Quel a été le montant des dépenses engagées par le ministère de la Défense nationale a) au Canada, b) en Colombie-Britannique, c) en Alberta, d) en Saskatchewan, e) au Manitoba, au cours des années (i) 1968 (ii) 1969 (iii) 1970 (iv) 1971 (v) 1972 (vi) 1973 (vii) 1974 (viii) 1975 (ix) 1976?

2. Pour chacune de ces années, quel a été le pourcentage des dépenses engagées dans l'Ouest canadien?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): 1. et 2. Voir le tableau ci-après.

Répartition des dépenses engagées par le MDN
(\$000)

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
1. Canada	1,264,806	1,405,205	1,431,470	1,757,314	1,872,821	2,074,253	2,265,164	2,689,608
Colombie-Britannique	104,645	13,195	146,512	160,697	191,573	210,400	236,172	268,912
Alberta	77,960	103,759	109,826	135,961	165,090	186,185	201,196	237,346
Saskatchewan	18,708	22,196	23,250	27,891	31,274	35,676	40,770	50,641
Manitoba	63,626	81,775	81,937	90,588	95,344	106,695	118,12	138,260
2. Provinces de l'Ouest (%) (Nota 1)	19.37%	24.40%	25.26%	23.62%	25.80%	25.98%	26.32%	25.85%

NOTA 1: Le pourcentage a été calculé en fonction des dépenses engagées par le MDN dans l'ensemble du Canada. Les montants indiqués pour chaque province comprennent: —la solde ou la rémunération des militaires et des civils et les indemnités

—les frais de voyage et de transport

—les prestations de retraite et les gratifications

—les fournitures, y compris les matériaux de construction, d'exploitation et d'entretien.

ARDA SPÉCIAL MANITOBA—LE RED SUCKER LAKE LOCAL FUR COUNCIL

Question n° 2956—M. Epp:

1. Dans le cadre du programme spécial de l'A.R.D.A. faisant l'objet d'une entente entre le gouvernement et la province du Manitoba, quel montant le gouvernement a-t-il accordé à *The Red Sucker Lake Local Fur Council*, au Manitoba?

2. Quand ces fonds ont-ils été accordés et à quelles conditions?

M. Ed Lumley (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui a trait au ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante: 1) Au 31 juillet 1977, le gouvernement fédéral avait accordé une aide financière de \$42,316.80 au *Red Sucker Lake Fur Council* dans le cadre du programme spécial ARDA.